

Publié le 12 mai 2020

La SPLEA joue dans la cour des grands

Atypique dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse, la SPLEA a réussi à se faire un nom. Pour preuve, après la certification de ses accueils de loisirs, une seconde démarche qualité est engagée avec l'Afnor pour ses deux crèches.



Dans un secteur où les EPL sont très peu présentes, la SPL Enfance et Animation (SPLEA) prouve l'intérêt du modèle. Créée en 2014 dans le Haut-Rhin, elle intervient sur un large champ. Avec 80 salariés (75 ETP), à 92% féminins, elle gère deux crèches, quatre accueils de loisirs, un relais assistantes maternelles et un service jeunesse. « Nous travaillons ainsi sur des passerelles entre les équipements petite enfance et jeunesse et les écoles », estime Nicolas Terrasse, le directeur général de la SPL. Il se souvient d'avoir participé, lors de son arrivée en septembre 2013, à « un projet qui n'existait nulle part ailleurs ». Et d'ajouter : « Au début, on nous regardait un peu comme un OVNI. Le recours à la comptabilité privée interrogeait ! ».

Dotée d'un capital de 400 000 euros, la SPLEA compte pour actionnaires Mulhouse Alsace Agglomération (67% du capital) et six communes. En 2020, son budget s'élève à 2,8 millions d'euros.

Une mission de coéducation

Au fil du temps, la SPLEA s'est fait un nom grâce à une forte hausse de la qualité de service. « Même si on continue parfois à nous considérer comme un simple prestataire, regrette le DG, alors qu'il faudrait plus de partenariat ». L'obtention par l'Afnor de la certification sur le référentiel Quali'loisirs pour ses quatre accueils de loisirs, il y a deux ans, a constitué une vraie reconnaissance. Aujourd'hui, la SPL est engagée pour ses deux crèches dans une nouvelle démarche qualité, toujours avec l'Afnor via son référentiel Certi'Crèche, qu'elle devrait obtenir en 2021. « L'Afnor nous a demandé de participer à la réactualisation de ce référentiel », se réjouit Nicolas Terrasse. Selon lui, « la plus-value de la SPLEA repose sur la cohérence éducative et la démarche qualité ». Et de plaider pour avoir « une mission de coéducation aux côtés des familles et de l'Education nationale ».

Restructuration d'une crèche

« Nous connaissons une stabilité de nos personnels, preuve qu'ils se sentent bien et bénéficient de notre démarche qualité qui constitue un atout pour leur mobilité », constate le DG. Autre preuve de reconnaissance, la SPL est souvent sollicitée par des collectivités d'un peu partout, intéressées par son modèle de gestion. Par exemple, la communauté de communes de Saverne va venir la voir pour sa démarche qualité dans les accueils de loisirs et celle d'Haguenau a interrogé le DG sur l'expérience du passage d'une gestion associative à une

SPL.

Après neuf mois de travaux et une réouverture en janvier dernier, l'une des deux crèches a été restructurée, lui permettant de gagner 100 m² (600 m² au total) et de bénéficier d'une plus grande capacité d'accueil (35 enfants contre 29 avant). « Il s'agit aussi d'un gain qualitatif avec une remise aux normes et la reconfiguration des espaces », détaille Nicolas Terrasse. Coût de l'opération : 833 000 € TTC. La SPLEA poursuit sa route avec succès.